

Avis public

Est par la présente donné par la soussignée;

QUE lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2021, le conseil de la Ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires pour l'année **2022**. Ces séances se tiendront le **2^e lundi de chaque mois** et débuteront à 19h30 à **la salle du conseil** sise au 500, rue Notre-Dame :

- 10 janvier
- 14 février
- 14 mars
- 11 avril
- 9 mai
- 13 juin
- 11 juillet
- 8 août
- 12 septembre
- 11 octobre (mardi)
- 14 novembre
- 12 décembre

Donné à Portneuf, ce 17 décembre 2021.

France Marcotte
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié, sur le site internet de la Ville de Portneuf et affiché, sur le babillard de l'hôtel de ville, le présent avis public conformément au règlement municipale numéro 256 le _____ 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

France Marcotte
Greffière